

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 47

Artikel: Lè z'amoeirâo que ne sè dâivont rein
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sur le côté de la tête ; mais les grandes dames, habituées à leurs échafaudages, ne tardèrent pas à garnir leurs chapeaux comme elles avaient garni leurs cheveux, c'est-à-dire très prétentieusement et très lourdement.

En 1785, le *Journal des Modes de Paris* annonçait : « Aujourd'hui, on offre aux dames un chapeau à l'amiral. On verra chez M^{me} Fredin, modiste, A l'Echarpe d'Or, rue de la Ferronnière, un chapeau sur lequel est représenté un vaisseau, avec tous ses agrès et apparaux, ayant ses canons en batterie. »

Chez M^{me} Quentin, autre célébrité de la mode, c'était le chapeau *pouf*, en *trophée militaire*. « Les étendards et les timbales posés sur le devant, disait l'annonce, sont d'un effet très agréable. »

Lorsque M^{me} Contat créa le *Mariage de Figaro*, les « toques à la Suzanne » firent sensation. Avec le *Barbier de Séville*, vint le « chapeau à la Basile », puis les bonnets, qui, dès la réunion des Notables, avaient remplacé les chapeaux, se mirent de la partie. De même qu'il y avait eu des bonnets *au bandeau d'amour*, à la *carmélite*, au lever de la reine, à la novice de *Cythère*, il y eut les bonnets à l'*Iphigénie*, à la *prétresse de Vénus*, à la *Pierrot*, où abondaient les dentelles, et enfin, toute la nomenclature du théâtre se trouvant épousée, le bonnet *anonyme*, d'une remarquable ampleur.

Dans l'entourage de la souveraine, au moment des idylles de Trianon, les dames portaient la coiffure à la laitière et le bonnet à la paysanne de cour.

(*La Science illustrée*.)

Un premier café à Lausanne.

Un café s'étant ouvert à Lausanne, LL. EE. de Berne le supprimèrent, par mandat du 6 avril 1700, et défendirent l'usage de cette « chère boisson ».

Le gouvernement de Berne, soucieux de la santé autant que de la bourse de ses sujets du Pays de Vaud, fixait l'époque à laquelle il était permis de manger des pommes-de-terre nouvelles. Il poussa même sa sollicitude jusqu'à fournir chaque commune, aux frais de celle-ci, « d'une seringue ». LL. EE. achetaient ces petits instruments en gros et les revendaient aux communes au prix de dix-neuf florins.

Les détails qui précèdent, empruntés à la *Contrée d'Oron* de M. Ch. PASCHE, sont assez curieux ; ils nous montrent d'abord qu'à l'origine on ne buvait dans les cafés que du café, liqueur d'un prix alors très élevé et que nos souverains maîtres trouvaient hors de proportion avec les ressources de leurs humbles sujets.

Comme les temps sont changés ! et aujourd'hui, avant et après la tasse de

café, que de bouteilles, de chopes et autres boissons !

Quant à la seringue communale, fournie au prix de revient par LL. EE., elle nous laisse un peu rêveur. Voyez-vous d'ici cette seringue unique à l'usage de toute une localité !

Lè z'amœirào que ne sè dâivont rein.

Lo valet à Grietz reluquâvè la felhie à Maillet et la raccompagnivè la demeindze né quand lè valets et lè felhies s'étioint amusâ cauquié part à tsantâ à bin à djuï à « pigeon vôle ». Maillet ne sè tsaillessâi pas tant dè cein que stu Grietz contâvè fleurette à sa bouéba, po cein que sè peinsâvè que lo gaillâ ne tegnâi pas atant à la grachâosa qu'à cein que l'avâi à preteindrè. C'étai on bon parti, kâ lo père Maillet avâi bin oquî ; mât la pourra drolo étai on bocon simpietta, sein portant être onna bedouma, et cein n'atterivè pas lè lurons que lo pére arâi volliu. Faut don pas étrè ébâyi se ne fasâi pa tant boun'asseimblant à chaland ; assebin quand lè dou z'amœirào s'ein vognont à bré la demeindze né, passâvont pè lo prâ, pè derrâi la maison, po ne pas étrè vu dâo vilhio, kâ Grietz avâi poâire de 'na remâofâie et mémameint dâi z'estriviérès; et quand l'arrevâvont découlé la maison, lo galé, après avâi de atsi-vo à sa mia, sè reverivè ein passeint derrâi l'adze et, ni vu, ni connu, s'allâvè reduiré, à bin l'allâvè retrouvâ lè z'autro valets.

Onna né que lo pére Maillet sè trova per hazâ pè derrâi la maison à momeint iô rabordâvont, sè catsè permî lè bêclîrè dein on carreau dè faviolès et que vâi-te ? Ye vâi cé tsancro dè Grietz que remolâvâ sa felietta su lè duës d'joutès ein lâi deseint bouna né et que la bouéba sè laissivè férè. Ne dit rein su lo momeint, po ne pas férè dâi z'histoirès ; mât lo leindéman, ye fâ à sa bouéba :

— Stu iado, tsanera dè merdâosa, t'é prâisa su lo sé. Y'é vu hiair à né que cé crapaud dè Grietz té tchaffâvè vâi lo pliantadzo et ne vu rein dè ce commerce. Ne vu pas que cé vaurein te baillâi dâi remolâiès (des bâisers).

La felietta, on pou vergognâosa d'étrè dinsè bramâie pè son pére, sè peinsâ dè racoumoudâ lè z'affrèrs, et lâi répond :

— Oh bin, pére, n'aussé pas poâire : totès lè remolâiès que mè baillè, lè lâi reindo.

Une nouvelle nourrice. — A défaut de lait de femme, de vache ou même d'ânesse, le lait de chèvre peut être employé pour l'allaitement des nouveau-nés ; mais à la condition qu'il ne soit pas donné pur, surtout à l'enfant de quelques mois. Le lait de chèvre est, en effet, plus riche en beurre que le lait de

vache ; il est donc plus lourd et moins facilement digéré que ce dernier ; il contient en plus un principe odorant, l'acide hircique. Donc, pour l'allaitement de l'enfant en bas âge, on devra toujours couper le lait de chèvre et ne le donner pur qu'à partir de l'âge de six mois ; on peut même alors le laisser téter directement au pis de l'animal, comme cela a pu se pratiquer dans quelques familles, des crèches ou des asiles spéciaux.

Et c'est même un assez curieux spectacle de voir la chèvre laitière s'étendre près de l'enfant qu'elle doit nourrir et éviter de faire un seul mouvement de ses pattes pendant que le bébé tette au pis même de ce docile animal.

(*Science illustrée*.)

Petit-Pierre.

La maison, un pavillon à deux étages, à la façade envahie par le lierre et le chêvre-feuille, s'élevait sur le bord de la Seine, aux environs de Melun ; des fenêtres, on découvrait au loin magnifique océan de verdure, la forêt de Fontainebleau et ses arbres centenaires.

Une famille vivait là : Jacques Darville, un peintre paysagiste dont les tableaux commençaient à acquérir une certaine vogue dans le monde artistique, sa femme Lucile, une charmante créature répandant autour d'elle comme une atmosphère de douceur et de bonté, et Pierre, — Petit-Pierre, comme on l'appelait, — leur unique enfant, un bambin de sept ans, à la chevelure blonde et à la mine fraîche comme une rose.

Les époux Darville passaient leur existence dans une véritable félicité, s'adorant mutuellement, aidés en cela par la présence de Petit-Pierre, ce trait d'union divin qui cimentait davantage leur amour sans cesse grandissant.

Un quatrième personnage, un vieillard à tête blanche, le père de Jacques Darville, vivait en marge de cette idylle conjugale.

Naturellement, le bonhomme idolâtrait l'enfant ; ayant la passion de l'herborisation et des collections d'insectes, il n'était heureux que lorsqu'il pouvait emmener son petit-fils en excursion dans la forêt de Fontainebleau.

Quelle joie pour eux deux de partir par les clairs matins d'été et de longer la rivière, estompée d'une buée vaporeuse ! Ils s'en allaient, gagnant la forêt, l'aïeul tenant l'enfant par la main et réglant sa marche sur la sienne. Ils emportaient des provisions de bouche, et quand le petit-fils, se sentant fatigué, demandait à se reposer, ils s'asseyaient au pied d'un arbre, afin de casser la croûte. Ils étaient pleins de gaieté, et leurs éclats de rire faisaient envoler les merles endormis dans les rameaux des grands chênes.

Une fois restaurés, ils repartaient, continuant leur course vagabonde au gré de leur libre fantaisie, et insouciants du but à atteindre. De temps en temps, le grand-père se courbait, ramassant pour son herbier quelque plante rare, quelque « simple » renommé pour ses propriétés médicinales. Le petit, lui, s'amusait à capturer des bestioles aux ailes multicolores.

Les deux voyageurs connaissaient leur fo-